

Le Révérend M. Montminy, ci-devant vicaire de la paroisse de Beauport, remplace M. Gagnon, comme curé de St. Antonin.

M. l'abbé L. Quézel, vicaire de la Pointe-aux-Trembles, est appelé au vicariat de la paroisse de Beauport.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On lit dans les Missions Catholiques :

ROME.—Nous reproduisons plus loin, d'après la traduction de l'*Univers*, l'encyclique pontificale relative au schisme chaldéen.

Après l'affligeant récit des actes schismatiques de Mgr. Jos. Audou, patriarche de la nation chaldéenne, après l'exposé des nombreuses tentatives faites pour le ramener au devoir de l'obéissance, le Saint-Père déclare que l'excommunication majeure et la déposition seront canoniquement prononcées, si, dans le délai de quarante jours, Mgr. Audou n'a pas donné au Saint-Siège toutes les satisfactions désirables. A la lecture du document pontifical, tout homme impartial admirera la miséricordieuse longanimité du Souverain Pontife, et sera ému de l'accent de paternelle tendresse de cet appel suprême au cœur et à la conscience du patriarche égaré.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro ; le prochain départ de Mgr. Conroy, évêque d'Ardagh, pour le Canada, en qualité de délégué apostolique. Les pouvoirs de Mgr. Conroy s'étendront à toute l'Amérique anglaise, comprenant ainsi les provinces de Québec, d'Halifax, de Toronto, de Saint-Boniface, l'île Vancouver et Terre-Neuve. Mgr. Conroy partira pour le Canada au mois de mai prochain, et rentrera en Irlande à l'automne.

JÉRUSALEM.—On nous écrit de Jérusalem, le 1er février 1877 :

“ Les Frères des Ecoles chrétiennes, qui possèdent déjà deux établissements importants en Égypte, à Alexandrie et au Caire, tournaient depuis longtemps leurs regards du côté de la Terre-Sainte. Ce n'était pas seulement leur piété qui les poussaient vers le Calvaire et le Saint-Sépulchre, c'était encore leur zèle d'apôtres qui